

A Paris, le 7/11/2024

**Objet : FIP Pluriel Atlantique –Dissolution et mise en liquidation**

Cher Investisseur,

Vous êtes porteurs de part(s) A du **FIP Pluriel Atlantique (ISIN : FR0012082709)**, créé le 31/12/2014 (le « **Fonds** »), et nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

**Quels changements vont intervenir sur le FIP Pluriel Atlantique ?**

Nous vous informons que la société de gestion SWEN Capital Partners (la « **Société de Gestion** ») a décidé de procéder à la **dissolution** du Fonds.

La dissolution est la décision de mettre un terme à l'existence du Fonds. Cette décision acte le début des opérations de liquidation du Fonds qui consistent à procéder aux opérations de désinvestissement des participations dans des sociétés non cotées détenues dans le portefeuille et à rembourser les porteurs de parts du Fonds.

Le Fonds est en pré-liquidation depuis le 12/07/2022 et sa durée a été prorogée deux fois, soit jusqu'au 31/12/2024 conformément à l'article 8 du règlement. Le Fonds entrera en période de liquidation à compter de sa mise en dissolution, soit le 24/10/2024.

La dissolution du Fonds a obtenu l'agrément de l'Autorité des marchés financiers en date du 24/10/2024.

**Informations importantes**

**Nous attirons votre attention sur le fait que votre Fonds avait pour objectif** de prendre des participations dans des petites et moyennes entreprises non cotées éligibles, d'accompagner la croissance de ces sociétés et de réaliser des plus-values par la cession de participations.

**La valeur liquidative du Fonds est de 12,68€ par part, soit une performance nette réalisée** de -27.32% au 30/06/2024. Il est précisé à l'Investisseur que cette performance n'est pas définitive et peut être amenée à évoluer (à la hausse ou à la baisse).

**Cette performance s'explique entre autres par :**

- La contreperformance de la société Blue Valet (Valets de parking dans les aéroports) qui n'a pas réussi à se relever suffisamment vite après le covid ; ou de l'entreprise Ferrand (Pantoufles et charentaises) dont la diversification avec les ballerines signées Sophie Marceau n'aura pas suffi pour résister à la concurrence

étrangère ; ou encore la société Kerlink qui aura vu son cours de bourse fortement pénalisé suite à des contreperformances commerciales.

- Les 6 sociétés toujours en portefeuille sont en cours de cession mais ne devraient pas permettre de générer de plus-value, ainsi même si la performance brute du Fonds est légèrement positive, les gains ne seront pas suffisants pour couvrir les frais de fonctionnement et le Fonds affichera probablement un résultat net négatif.

Par ailleurs, nous vous informons qu'à compter de la date de dissolution du Fonds, la Société de Gestion ne prélèvera plus aucun frais de gestion sur le Fonds.

Toutefois, le Fonds continuera à payer des frais récurrents de fonctionnement jusqu'à la fin des opérations de liquidation (frais de dépositaire, frais de gestion administrative et comptable, honoraires du Commissaire aux comptes).

### Quel est le taux de rendement de votre investissement ?

**Au 30/06/2024, le Fonds affiche une performance cumulée de -27,32%, hors avantage fiscal, depuis sa création,**

Valeur d'origine de la part*	Distributions			
	12/07/2022	20/06/2023	12/07/2024	TOTAL
100 €	25 €/part	35 €/part	7,50 €/part	<b>67,50 €/part</b>

\*Hors droit d'entrée

### Quand votre Fonds sera-t-il liquidé ?

**La période de liquidation du Fonds commence à compter du 24/10/2024.**

Comme rappelé ci-dessus, la période de liquidation correspond à la phase de désinvestissement du Fonds, au cours de laquelle la Société de Gestion procédera exclusivement à la cession active des 6 investissements restants en portefeuille.

L'échéance du FIP Pluriel Atlantique telle que prévue dans sa documentation légale, après prorogation est le 31/12/2024.

Néanmoins, celle-ci ne sera pas respectée. En effet, la Société de Gestion prévoit de clôturer les opérations de liquidation d'ici fin 2025 en cédant les 6 dernières lignes conformément au calendrier prévisionnel suivant :

Participation	Date de cession prévue
Patatam	Société en liquidation judiciaire, aucune valeur à percevoir
Steelstone (Chazelles)	Cession prévue sur 2025
TMI Control Plus	Cession prévue sur 2025
Tunetoo	Ouverture du redressement judiciaire, période d'observation en cours.
Valbiotis	Cession au dernier trimestre 2024
Aménagement Conduite Automobile	Cession prévue sur 2025

**Attention, pour le bon déroulement de ces opérations, les rachats ne sont pas autorisés à compter du 24/10/2024, et ceci même pour les rachats dérogatoires\*\*.**

\*\*1 Licenciement du Porteur de Parts ou de son conjoint soumis à une imposition commune, invalidité du Porteur de Parts ou de son conjoint soumis à une imposition commune correspondant au classement dans la deuxième ou troisième catégorie prévue à l'article L. 341-4 du Code de la Sécurité Sociale, décès du Porteur de Parts ou de son conjoint soumis à une imposition commune.

Les conditions de la liquidation feront l'objet d'un rapport établi par le commissaire aux comptes du Fonds, qui sera tenu à la disposition des souscripteurs à l'issue de la période de liquidation.

Notre Service Relations Clientèle reste également à votre écoute au :



Nous vous prions d'agréer, cher Investisseur, l'expression de nos salutations distinguées.



Xavier LE BLAN  
Directeur de Gestion